

Egalité professionnelle entre les femmes et les hommes : le Groupe Matmut signe un accord volontariste et ambitieux

L'accord signé le 3 décembre par le Groupe Matmut avec les partenaires sociaux porte sur la promotion de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Il couvre la période 2022-2024 et est particulièrement volontariste et ambitieux, avec notamment un budget "équité" de correction annuel des salaires, d'un montant global de 850 000 euros sur 3 ans et la priorité donnée, à compétences comparables, aux candidatures féminines sur les postes cadres et particulièrement les postes de managers.

Le Groupe Matmut annonce la signature le 3 décembre d'un accord d'entreprise relatif à la promotion de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Signé par la Direction du Groupe, la CFE-CGC, FO et la CFTC, cet accord porte sur la période 2022-2024. Il fait partie d'un socle d'accords collectifs Matmut sur les thèmes de l'inclusion et de la diversité, tel que celui sur le maintien dans l'emploi et l'insertion des personnes en situation de handicap et des proches aidants, renégocié sur la même période.

Ce nouvel accord volontariste et ambitieux a pour objectifs de poursuivre et consolider la politique déployée depuis la signature en 2013 d'un premier accord, prorogé par 5 avenants successifs. Les engagements et actions en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes sont articulés autour de 6 piliers :

- Animer l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, dès l'embauche, et tout au long des parcours professionnels ;
- Accompagner l'égalité professionnelle femmes hommes par le développement de compétences ;
- Promouvoir une politique d'égalité professionnelle femmes hommes en matière de rémunération ;
- Promouvoir la parentalité et l'équilibre vie professionnelle / vie personnelle ;
- Sensibiliser les salariés sur le thème de l'égalité professionnelle femmes hommes ;
- Prévenir tous les types de violences ou d'agissements sexistes au sein de la communauté de travail.

Concrètement et de façon non exhaustive, les actions suivantes seront déployées, avec des objectifs chiffrés de progression :

- Améliorer la représentativité des femmes parmi les cadres, en favorisant, à compétences comparables, les candidatures féminines sur les postes cadres et particulièrement les postes de managers.
- Améliorer la représentativité des hommes parmi les non cadres, en favorisant à compétences comparables, les candidatures masculines sur les postes non cadres.
- Animer un "Budget Equité" d'augmentations individuelles de 850 000 euros, sur 3 ans.
- Créer et déployer un dispositif de formation dédié à la thématique du leadership féminin.
- Mettre en place une démarche de mentorat au bénéfice des collaboratrices.
- Promouvoir la parentalité et les équilibres des temps de vie avec la promotion des congés relatifs à la paternité.
- Animer un plan de communication associé.
- Prévenir tous les types de violences ou d'agissements sexistes sur le lieu de travail.

Commentant la signature de l'accord d'entreprise, Véronique Jolly, Directrice générale adjointe du Groupe Matmut, en charge des Ressources humaines et des Relations sociales, a déclaré : *« Sur le sujet majeur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, je me réjouis de la signature de cet accord. Nous avons partagé un diagnostic détaillé et conduit de longs travaux de négociation avec les partenaires sociaux, ce qui nous a permis de définir avec les organisations syndicales signataires des axes d'actions engageants pour les 3 prochaines années. Le Groupe Matmut assumera ses choix volontaristes, en vue d'améliorer la mixité, notamment sur les postes de cadres, mais toujours dans une logique "à compétence égale". L'enjeu désormais est d'animer ces nouveaux dispositifs dans une dynamique certaine et d'accompagner avec cohérence et constance cette trajectoire de progrès. Il faudra aussi lever certains freins chez des collaboratrices qui, spontanément, ne se projettent pas sur certains postes. Enfin, nous accompagnerons les managers dans la déclinaison de ces nouvelles politiques RH pour aussi encourager la mobilité et les passerelles entre filières métier. »*

À propos du Groupe Matmut

Avec plus de 4 millions de sociétaires et 7,6 millions de contrats d'assurance gérés, le Groupe Matmut est un acteur majeur sur le marché français de l'assurance. Il offre à tous – particuliers, professionnels, entreprises, associations – une gamme complète de produits d'assurance des personnes et des biens (auto, moto, bateau, habitation, responsabilités, protection de la famille, santé, protection juridique et assistance) et de services financiers et d'épargne (crédits auto, projet, assurance emprunteur, livret d'épargne, assurance vie...). Le Groupe Matmut compte aujourd'hui 6 400 collaborateurs. La SGAM Matmut a réalisé un chiffre d'affaires de 2,29 milliards d'euros en 2020.

Plus d'informations sur www.matmut.fr et presse.matmut.fr

Contact presse

Guillaume Buiron - 02.35.63.70.63 – buiron.guillaume@matmut.fr